

Les vœux du maire 2012

Bonsoir à toutes et à tous

Au nom du Conseil Municipal, je suis heureux de vous recevoir ce soir, vous qui êtes des acteurs de la vie locale avec toutes ses diversités : élus des communes voisines, élus du Conseil Général, responsables d'associations, chefs d'entreprises, parents d'élèves, membres actifs des associations, des écoles, de l'éducation, de la sécurité, de la paroisse...à vous tous, bonne et heureuse année 2012, et pour se faire, je vous souhaite une bonne santé. Vous êtes nombreux pour ce rendez-vous annuel et je vous en remercie.

I - 2012 : une année importante pour la réalisation de plusieurs projets :

- la station d'épuration
- le camping
- la gare SNCF
- le quartier des Granges
- l'achat de la Poste

LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE STATION D'EPURATION

Les travaux avancés de façon régulière en respectant les délais. Le terrassement a été effectué dans de très bonnes conditions (météo très favorable). Le gros œuvre est en partie terminé. La mise en service est prévue fin mai début juin, ce qui veut dire que l'ancienne station ne fonctionnera plus l'été prochain (plus de nuisances olfactives pendant les grandes chaleurs). Ce nouvel équipement, dimensionné pour 3500 équivalents habitants, va répondre à trois objectifs :

plan environnemental : qualité des rejets dans le milieu naturel

urbanisation : continuer à urbaniser sereinement et raisonnablement

développer et aménager la zone de loisirs sans cet équipement

Cet investissement important (+ 2 000 000 euros) est très bien financé (80%) grâce aux subventions :

de Nantes Métropole

de l'Agence de l'Eau

du Conseil Général

de l'Etat.

Le coût de fonctionnement à charge de la commune, donc des usagers, sera contenu.

LE CAMPING

Le projet consiste à reconstruire des sanitaires adaptés ainsi qu'une halle de 150 m² et d'aménager tous les abords (parkings, espaces verts et cheminements), l'idée première étant d'en faire un lieu de vie et d'accueil à l'échelle de la commune et de mettre en valeur ce site naturel de la rivière et de ses marais au pied du bourg. Vous connaissez mon attachement à ce système hydraulique ainsi que mes engagements dans la vie des syndicats de marais.

Les travaux débutent et nous espérons une ouverture de cet équipement fin juin.

Le coût de cet investissement est prévu à environ 500 000 euros HT avec des subventions de la région et du conseil général pour un montant de 300 000 euros pour l'instant. D'autres demandes seront étudiées quand nous allons créer notre budget 2012.

L'AMENAGEMENT DU PARKING ET DE L'ACCES DE LA GARE SNCF

Ce dossier est partagé et construit avec la commune de St Mars de Coutais. La gare SNCF, ce sont trois projets :

d'abord la modernisation de la ligne Nantes / Sainte-Pazanne avec la construction d'un quai de 140 mètres de long sur le site, réalisé par Réseau Ferré de France.

Le second projet : l'aménagement de l'accueil sécurisé des usagers : voitures, vélos, piétons. Le bureau d'études a terminé le projet. Reste le marché à passer. Les deux communes se sont donné un plafond financier à ne pas dépasser avec 80 000 euros d'autofinancement. A ce jour, nous bénéficions d'une subvention de la région de 100 000 euros, de 30 000 euros dans le cadre des CTU, de l'Etat sous forme d'amendes de police et d'autres demandes sont en cours auprès du Conseil Général.

Le troisième travail qui nous attend sera de défendre auprès de la SNCF un tarif attractif et compétitif pour les usagers comparable aux autres gares de la Métropole et notamment celle de Bouaye.

LE QUARTIER DES GRANGES

Ce projet de construire 26 logements sur une surface d'un hectare est actuellement en cours de travaux de viabilisation. Les premières constructions pourront commencer cette année. Je rappelle que cet ensemble immobilier offre une mixité d'habitat :

4 lots libres pour du pavillonnaire

7 maisons doubles

1 collectif de 4 logements

4 logements à loyer modéré.

Un premier permis de construire a été délivré pour 18 logements. En 2011, nous avons accordé 39 permis de construire pour de l'habitat, soit 21 répartis sur tout le territoire et les 18 permis du quartier des Granges. Le PADD prévoit de 20 à 22 logements par an.

Je me permettrai d'apporter quelques précisions concernant le retrait d'un permis de construire pour 21 logements sur une parcelle de 900 mètres carrés. Ce projet allait à l'inverse de notre politique de maîtrise de l'urbanisation même en zone Ua. Grâce à l'évolution de notre règlement d'urbanisme de POS en PLU, nous avons pu obliger l'investisseur à réduire ce projet de 21 à 14 logements compte tenu du nombre de places de parkings qui a dû être passé de 1 à 2,5. Le permis accordé en 2009 a été attaqué par les riverains au tribunal administratif. Le porteur du projet a complètement revu la destination de ce lieu et a déposé un nouveau PC contenant des garages et un seul logement. Seulement, en accordant un second permis de construire pour le même terrain et le même objet, nous ne pouvions pas annuler le premier permis. Les travaux du second permis se sont déroulés normalement et au final, c'est le tribunal administratif qui annule le 1er permis, 2 ans après !

Ce fait divers démontre bien les difficultés que les élus rencontrent à mettre en œuvre et appliquer une réglementation évolutive et complexe qui dans certains cas nous éloigne du bon sens.

ACQUISITION DE LA POSTE

Pourquoi acheter la Poste ? ... Parce qu'elle était à vendre . Il existe deux filiales : la Poste Immo et la Poste courrier. Plusieurs destinations ont été étudiées avec la détermination de maintenir le service postal en place. Pour nous aider à financer cet ensemble mais aussi pour apporter une offre supplémentaire de logements à loyer modéré, nous avons décidé d'associer sur ce même terrain de 1086 mètres carrés 7 logements sociaux construits et gérés par un bailleur social. Le coût global d'achat est de 196 000 euros. Nous bénéficions d'une subvention de 105 000 euros. La partie revendue au bailleur s'élève à 25 000 euros, soit un solde pour la commune de 66 000 euros. Cette dépense sera couverte par un emprunt qui sera remboursé par le loyer annuel de la Poste qui s'élève à 5 561 euros. Il s'agit donc d'une opération équilibrée.

II - Plusieurs projets seront mis à l'étude en 2012.

Tout d'abord, L'ETUDE DE SECURISATION DU BOURG.

Le bureau d'étude a commencé son travail qui comprend toutes les routes départementales qui

traversent le bourg : RD 751 A, RD64, RD 103. L'objectif de cette étude est de sécuriser l'ensemble des usagers : piétons, cyclistes, sorties d'école, commerces, équipements publics, etc. Plusieurs aménagements seront proposés. La Rue de Briord fait partie de nos priorités.

UNE ZONE D'ACTIVITE ECONOMIQUE

Actuellement, la communauté de communes étudie la faisabilité de zones d'activités :
une située au Champ d'Alouettes

l'autre à Beauséjour après le chemin Piochon.

Les difficultés que l'on rencontre le sont par rapport aux accès de ces zones. En effet, vous le savez, Port-Saint-Père est impacté par le projet de déviation de la RD 751. Le Conseil Général nous demande des zones accessibles avec le réseau actuel, mais aussi de prévoir des accès pendant la phase travaux et des accès définitifs après le passage de la déviation. Les études avancées et nous devons aussi travailler sur la destination de ces zones : commerciale, artisanale, ... Une concertation sera nécessaire avec le tissu économique.

LE REGROUPEMENT DES PROFESSIONNELS DE SANTE

Un dossier compliqué mais qui avance ; le rôle de la municipalité étant d'aider à mettre en œuvre ce projet sans financer directement chaque professionnel. Ces derniers doivent être autonomes dans leur propre investissement. Une prochaine rencontre avec un aménageur est programmée bientôt.

L'EXTENSION DU POLE ENFANCE

Ouverture d'une capacité d'accueil supplémentaire dans la salle de la Colombe pour le restaurant scolaire.

Un modulaire de 65 mètres carrés a été installé à l'Ecole des Hirondelles

L'étude comprend tous les équipements de l'enfance :

les deux écoles

les deux sites du restaurant scolaire

le multi accueil

l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs.

Une première réflexion du CAUE nous dirigeait vers un confortement des équipements publics dans le centre bourg (23 rue de Pornic). Au vu des besoins croissants, nous nous interrogeons sur le fait d'avoir un autre espace d'équipement public proche du bourg. La question est de savoir : où ?, pour quelle destination (enfance, salle des fêtes, salle culturelle) ?, quel financement possible et acceptable ?

Un travail très important et déterminant nous attend pour le développement des équipements et des finances de la commune sur le long terme.

Quelques chiffres concernant les enfants :

2011 : 330 élèves scolarisés dans les deux écoles (335 en 2010)

naissances : 38, avec une « parité exemplaire » 19 garçons et 19 filles !

III - Regard sur l'année écoulée avec un quotidien bien chargé.

▀ Recensement de la population municipale : 2763 personnes, 1196 logements (dont 1089 résidences principales)

- Inventaire des zones humides.

VOIRIE ET BATIMENT

Travaux dans la rue du Moulin, de la Route de Bellevue à la Bernairie, Rue des Chênes

Pose d'une signalétique dans le bourg suite à un travail réalisé en partage avec l'association CAP AVENIR.

Aménagement du restaurant scolaire

Travaux des vestiaires foot
Entretien des appartements des Acacias ...

FINANCES

Cette année, la commune présente un excédent de fonctionnement de 385 000 euros avec un remboursement de l'emprunt de 240 000 euros. Notre capacité d'autofinancement est donc de 145 000 euros (70 000 euros en 2011). Le taux d'endettement s'élève à 792 euros par habitants. Il est difficile de répondre aux différentes demandes d'où l'intérêt de bien étudier nos dossiers et la nécessité d'actualiser les impôts régulièrement.

URBANISME ET CADRE DE VIE

Aménagement paysager du giratoire du Champ d'Alouette et ses abords
Installation de bancs en divers endroits du bourg
Mise en place d'un terrain de boules dans le parc devant le cimetière
Illumination du clocher et de la bascule lors des fêtes de Noël
Arrachage des vignes.

Je parle peu de l'agriculture étant donné ma profession avec ses diverses orientations que vous connaissez. La crise viticole est sans appel. Les vignes arrachées n'étaient pas usées ou atteintes d'une maladie mais étaient en pleine production et très bien faites. Au-delà de la diversification des paysages au fil des saisons, la vigne est un secteur économique qui est fortement réduit. Ce sont des traditions et du savoir-faire qui disparaissent en laissant au bord de la route des hommes fatigués d'avoir lutté et qui finissent par détruire leur patrimoine. Tous mes encouragements à ceux qui persistent.

ACTION SOCIALE

le repas annuel et la galette des aînés
les différents ateliers créés
2012 : l'analyse des besoins sociaux.

COMMUNICATION

2011 :
actualisation du plan de la commune
réalisation des différents Echo de l'Acheneau
préparation de la réunion publique de mi-mandat
2012 :
logo de Port Saint Père
signalétique des bâtiments communaux

ENFANCE JEUNESSE

Restaurant scolaire :
partenariat avec les producteurs locaux
2 sites
3e porte ouverte
Anim'action :
mise à disposition de la salle de la Colombe en fin de journée pour accueillir les enfants après l'école.
Ecole de l'Alliance :
signature de la convention financière
Ecole des Hirondelles :
aménagement d'une mezzanine dans la salle de bibliothèque
mise en place d'une préfabriqué

DELEGATION COMMUNAUTAIRE

2011 : transfert de la compétence enfance et petite enfance à la communauté de communes Cœur Pays de Retz

2012 : transfert de la compétence transports scolaires

Il est important de mutualiser les moyens, les possibilités financières sur plusieurs communes face aux besoins évolutifs de la population.

Je remercie tout le personnel communal pour son implication sans faille et son sens du service public et toute l'équipe municipale pour sa motivation et le respect de son engagement au service de la commune.

Je remercie les associations culturelles, sportives, ... pour leur rôle dans la dynamique de la vie locale...

Je remercie les bénévoles à tous les niveaux d'implication.

L'année 2012 sera une année d'élection. Je souhaite que chacun d'entre vous puisse s'épanouir et s'exprimer sereinement à PORT SAINT PERE.

Avant de conclure, je souhaiterais que l'on formule un vœu le plus cher pour une famille de Port Saint Père ayant toujours leur proche en otage au NIGER depuis 486 jours. Le poids de la séparation et de l'angoisse est devenu insupportable. Que cette famille puisse ressentir notre solidarité et notre soutien moral.

BONNE ANNEE A TOUS !

